



Marie-Lou Mareel Député de L'Aveyron



Guy Enjalbert Maire de Meljac



J. Putech Président du Conseil Général



Jean-Pierre MAZARS Président de La Communauté de Communes du Naveinois



Antoine Pichon Secrétaire Général de La Préfecture de L'Aveyron





Saint-Blaise - statue en bois



Nous apprenons le décès ce samedi 2 février 2008 de M. Auguste Enjalbert, dans sa 96ème année, à la Tapie de Meljac. A son épouse, ses enfants, petits enfants et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu lundi 4 février à 15 h, en l'église de Meljac.





5 février 2008

mardi-gras















Fin du "reportage - inauguration de la salle des fêtes" / www.meljac.net



la Saint-Blaise...

...à Meljac





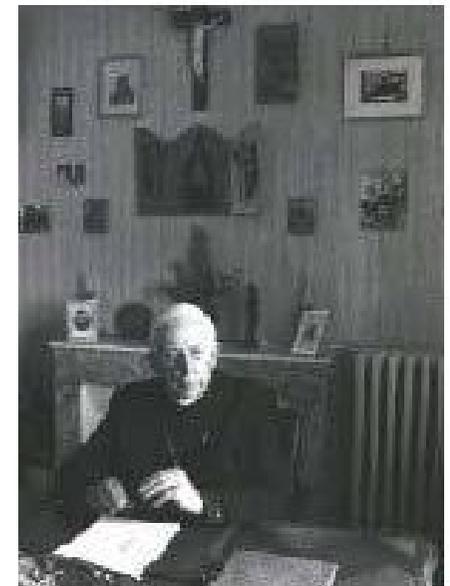
*après le loup de Corrèze,
le tigre de Meljac?*



surfez sur
www.meljac.net



maison natale de François Marty à Pachins - Aveyron



Le Cardinal François Marty né le 18 mai 1904 à Pachins en Aveyron. Il sera successivement vicaire à Villefranche de Rouergue puis à St-Amans à Rodez; curé de Bournazel puis de Rieuepeyroux avant d'être nommé évêque de Saint-Flour puis, en 1959, archevêque de Reims où il recevra le général De Gaulle et le chancelier allemand Adenauer pour une rencontre pour la paix entre les 2 pays. Cardinal Archevêque de Paris en 1968, il prendra sa retraite en 1981 au couvent des dominicaines de Monteils en Aveyron. Il meurt d'un accident de voiture le 16 février 1994 à Farou près de Villefranche de Rouergue. Il est enterré au cimetière de Pachins.



Forte affluence et franc succès au quîne du club des aînés de Meljac, le 9 février dernier dans la nouvelle salle des fêtes du village.

ARRETE

Le Maire de la Commune de Meljac,
sur le décret du 12.10.62

la circulaire intérieure du 13.10.62

" T.P. n°76 du 16.11.62

" préfectorale du 13.12.62

arrête :

L'arrêté municipal du 12.3.58 est abrogé

Article 1/ La vitesse maximale de 60 km/h
est adoptée dans la commune à l'intérieur
des agglomérations.

Article 2/ La gendarmerie est chargée de
l'exécution du présent arrêté.

Fait à Meljac le 23.12.62

VU ET APPROUVE

RODEZ, le 12 JANV 1963

POUR LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION

Le Chef de Division.



à Meljac en 1963













Joseph EUZIERES, "le Pastrou de Joseph ALARY" du Féraldesq, est décédé ce dernier samedi 23 février 2008, à l'âge de 82 ans. A tous ses proches et amis, nous adressons nos sincères condoléances. Les obsèques auront lieu demain, lundi 25 février à 15 H à l'église de Meljac.

1892 JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V. G. G. G. G.	1 L. B. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.

1892 JUL.	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.
1 V. G. G. G.	1 L. B. B. B.	1 M. M. M. M.	1 V. V. V. V.	1 D. P. P. P.	1 M. P. P. P.



COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE

L'INCENDIE

l'explosion du Gaz, de la Foudre & des Appareils à Vapeur



6 MILLIONS DE FRANCS

Etablie à PARIS, 3, Rue de la Bourse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Gabriel, g. Nig., [R.C.], Président honoraire de la Chambre syndicale de Commerce des Vins de Dep. de la Seine, Président.
- Durocheux (Louis), g. Nig., [R.C.], Vice-Président.
- Benoit (Charles), Négociant, [R.C.].
- Bianco, Nig., [R.C.], Membre du Conseil d'Économie du Comptoir d'Épargne.
- Demilly (Lambert), Négociant, [R.C.].
- Dumagnon (Eug.), Négociant, [R.C.].
- Gallehan (Georges), Nig., [R.C.], Membre du Conseil d'Économie de la Banque de France.
- Garnier, Nig., [R.C.], Adjoint au Maire de XII^e Arrondissement.
- Guy, Nig., [R.C.], Membre du Conseil d'Économie du Comptoir d'Épargne.
- Jarlaud, Nig., Négociant, Membre de la Chambre de Commerce de Paris.
- Maury, Négociant, [R.C.].

M. J. LECAT, Directeur.

AGENCE de Naucelle
 M^r Broussy
 Rue N°

PRIMES FIXES

Calendrier publicitaire de l'Agence Broussy de Naucelle de la Cie. d'Assurances "la Commerciale" année 1892



il en faut pour tous...!

101...
demain !



...alors, bon anniversaire, Madame Bousquet...!

Première Division

Destruction
des animaux nuisiblesLe Préfet de l'Aveyron,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Décors de la Croix de Guerre,

N° 14 demande présentée par **M. ALBINET Célestin, propriétaire au Clos, One de Moljac**
en vue d'obtenir l'autorisation de détruire les animaux nuisibles au fusil, sur l'étendue de sa propriété

- 1° Vu les lois du 3 mai 1844, 1^{re} mai 1924 et 23 février 1926 ;
Vu l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse, en date du 20 décembre 1926 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 1939 ;
Vu l'avis du service des eaux et forêts ;

Arrête :

Article premier. — M. **ALBINET**
est autorisé à détruire au fusil, sur l'étendue de sa propriété dite "le Clos", sise commune de Moljac

les animaux nuisibles énumérés à l'article 10 de l'arrêté réglementaire permanent du 20 décembre 1926, sur la police de la chasse.

Article 2. — M. **ALBINET Célestin**
ne pourra procéder à cette destruction que le dimanche et en compagnie des chasseurs désignés ci-après, qui devront être détenteurs du permis de chasse :

M. ROUBE Pierre
MASSOL Marius
BOUSQUET Clément
GINESTET Pierre
BOYER Sylvain
ALBINET René
ROUBE Armand
RAMES Jean

Article 3. — M. **ALBINET**, ainsi que les chasseurs désignés ci-dessus, pourront transporter les lapins tués du lieu de destruction jusqu'à leur domicile.

Article 4. — La présente autorisation est valable ~~pour une durée de~~ jusqu'au 15 mars 1940

Article 5. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- 1°) à M. le Commandant de Gendarmerie,
2°) à M. l'Inspecteur des Eaux et Forêts,
3°) à M. le Maire de **Moljac**
4°) à l'intéressé.

Pour ampliation,

Le Chef de Division délégué :

Fait à Rodez, le 28 février 1940

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général délégué,

Signé : FOSSE.

Arrêté préfectoral

relatif à la destruction
des animaux nuisibles

28 février 1940





séance de réforme du calendrier Julien par Grégoire XIII

La bulle du 3 mars 1582, du Pape Grégoire XIII remplace le calendrier Julien par le calendrier Grégorien. La durée de la révolution de la Terre autour du Soleil étant de 365 jours et 6 heures, ce calendrier rattrape les heures cumulées pendant quatre années successives en un bloc d'une journée tous les quatre ans. C'est ce qu'on appelle une année bissextile. Le premier 29 février du calendrier Grégorien est ainsi « né » le 29 février 1584.

2008

Année bissextile



GREGORIVS
pagn⁷ Bononiensis
an. 1572. Sed an. 12.
ijt die 10 Aprilis an.



XIII. Hugo Boncom
creat. die 13. Maij.
mens. 10. dies 29. Ob.
ijt die 10 Aprilis an.
1585. Vac. Sed. dies 13.